ESPACE TEST AGRICOLE

APPEL à CANDIDATURES







ANNONCE:

1 place en « test » en maraichage à l'Ecopôle du Val d'Allier (Perignat-ès-Allier/ La Roche-Noire) Février 2022

Le lieu test maraîcher de l'Ecopôle du Val d'Allier situé au Sud-Est de Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme) propose d'accueillir 1 testeur en agriculture biologique sur un atelier de maraîchage sur petite surface (2500 m2).

Le Lieu Test maraicher « Hameau Champmot »

Le lieu test maraîcher de l'Ecopôle du Val d'Allier se situe sur la commune de Pérignat-ès-Allier. Un peu moins



de 5 000 m2 sont réservés sur la zone Est «—Hameau Champmot » au test agricole. Ce lieu-test est permanent, c'est-à-dire que les testeurs n'ont pas vocation à s'installer de manière permanente mais bien de tester leur projet pour ensuite s'installer en dehors du site de l'Ecopôle.

Ce lieu test crée en 2018 est géré par le **Syndicat d'Études** et d'Aménagement Touristique de l'Ecopôle du Val d'Allier (SEAT) composé de dix délégués communautaires issus des communautés de communes de Billom et Mond'Arverne et d'un chargé de projets qui assure une mission de coordination.

D'une superficie d'un peu plus de 140 ha, l'Ecopôle est installé sur d'anciennes gravières, exploitées pendant 60 ans environ. Le site est scindé en en deux grands ensembles. A l'Ouest, un espace de renaturation constitue un espace naturel « post-carrière », très favorable à l'avifaune en particulier et à l'Est l'espace agricole d'une superficie moindre (7 ha) accueil le Lieu test agricole.

A ce jour, le lieu test permet l'accueil de 2 testeurs (jusqu'à 2500m2/ personne). Chacun dispose d'un espace de culture équipé et irrigué. Les cultures sont conduites en agriculture biologique certifiée depuis 2018 et se destinent à une approche permacole de cultures diversifiées et peu

mécanisée respectant les sols.

Le SEAT, assisté par llots Paysans qui est l'animateur de l'espace test agricole auvergnat, vous propose de vous « tester » à l'activité agricole en maraîchage biologique sur ce site à compter de février 2022. https://reneta.fr/llots-paysans

LE TEST KESACO?

C'est avoir la possibilité, pour une durée déterminée, d'être en autonomie sur tout ou partie d'un projet agricole, dans un cadre sécurisant (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite ou non. Le test concerne aussi bien les aspects techniques de la production (conduite des cultures, semis, plantation traitement, récolte etc.), que sociaux (organisation du travail) et économiques (gestion financière et commercialisation).

« Ilots Paysans » L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND ilotspaysans@gmail.com 04 .73.31.31.78 N°SIRET : 823 929 088 00016























Durant le test, le testeur assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production ainsi que la commercialisation. Il sera accompagné en fonction de ses besoins (paysans accueillants, techniciens, animateurs territoriaux et accompagnateurs de l'espace test Îlots Paysans).

TERRITOIRE

La situation du site de l'Ecopôle, le long de la rive droite de la rivière Allier, aux portes de l'agglomération clermontoise, est un atout remarquable en termes d'accessibilité, de sensibilisation (aux questions environnementales et agricole et de commercialisation).

Le principal objectif du SEAT est de structurer et de mettre en œuvre le projet de l'Ecopôle du Val d'Allier sur les anciennes carrières de Pérignat-ès-



Allier et de la Roche-Noire en travaillant sur un projet de réhabilitation écologique et d'ouverture au public. Le site de l'Ecopôle est passé ainsi d'un lieu industriel fermé au public à un site naturel et semi-naturel ouvert au public, support aujourd'hui d'un projet de transition écologique et alimentaire pour le territoire.

Le lieu test s'insère dans ce projet et plus généralement dans le cadre du Programme Agricole Territorial (Grand Clermont / PNR Livradois-Forez) afin de **créer une réelle dynamique pour implanter des maraîchers** proches de l'agglomération clermontoise. L'objectif est d'approcher l'autosuffisance alimentaire en matière de fruits et légumes locaux. Actuellement le taux d'autosuffisance est de 8% et l'objectif défini dans le cadre du PAT est d'atteindre un taux de 50%.

L'Ecopôle est un site pilote qui vise à la connexion entre monde rural et monde urbain en favorisant de nouvelles installations agricoles aux portes de l'agglomération clermontoise. Il vise également à la sensibilisation des habitants, usagers et scolaires du territoire à la gestion durable des ressource naturelles.

DUREE

La durée du test de 1 an renouvelable deux fois.

CONDITIONS DU TEST

Le Testeur sera physiquement en activité sur le Lieu test de l'Ecopôle.

Les moyens de production : Foncier, bâtiment (le stockage puis le conditionnement en 2023) et matériel seront mis à disposition par le SEAT dans des conditions prédéfinies.

Le testeur aura à sa charge le petit matériel et l'achat des divers intrants et consommables nécessaires pour mener son activité.



L'activité sera **hébergée juridiquement** au travers d'un contrat « CAPE » (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise). La couveuse d'entreprise fournira au testeur un service comptable et administratif et un appui à la gestion, au suivi des comptes et au développement de son activité.

Le Testeur sera accompagné par l'association **llots Paysans** qui lui fournira les la méthode et les outils nécessaires pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test

Un **accompagnement technique** sera défini selon les besoins (technicien et tuteur).

Une **convention multi-partite** régira les relations entre tous les organismes et personnes associés (Testeurs/llots Paysans/SEAT/Couveuse d'entreprise)

PROFIL

- Avoir un **projet d'installation en maraîchage** seul ou à plusieurs
- Avoir un minimum d'**expérience** dans le domaine **agricole** et une aisance à la technique
- Avoir envie de s'installer en agriculteur biologique
- S'ouvrir au projet de transition écologique et alimentaire de l'Ecopole du Val d'Allier, notamment pour l'accueil ponctuel de publics

Démarrage possible dès février 2022

Pour connaître les modalités de candidature, prendre contact avec **Anatole GRUZELLE**Au **04 73 78 96 83** ou envoyer un courriel à seat63@outlook.fr

Nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible afin d'échanger ensemble sur votre projet























